AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG (Tél. 34-14-63 Poste 93)
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux : Cité Administrative, 2, Rue de l'Hôpital Militaire STRASBOURG
C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

16 Août 1962

Supplément n° 2 du bulletin du mois d'août.

- BETTERAVES SUCRIERES -

/INFORMATION/

CERCOSPORIOSE - Les conditions météorologiques particulières, au cours des dernières semaines (temps sec prolongé), n'ont pas été favorables à l'installation de la maladie, et les premiers foyers ne sont apparus que tout récemment, dans les secteurs plus spécialement exposés (Ried).

Une extension de la maladie est à craindre. Un premier traitement s'impose dès réception de la présente note, dans toutes les parcelles où les premières taches auront été observées. Seul le secteur du RIED est intéressé par ce traitement, dans les autres régions attendre un avis ultérieur.

Ne pas traiter les variétés résistantes à la cercosporiose.

On pourra utiliser en pulvérisation 6 à 800 l. de bouillie à l'hectare, l'un des produits suivants :

- Oxychlorure de cuivre : 6 Kg. à l'hectare.
- Sulfate basique de cuivre 50% de matière active : 5 Kg. à l'hectare.
- Oxyde cuivreux : 4 à 5 Kg. à l'hectare selon les spécialités.
- Un produit cupro-organique (cuivre + zinèbe) : 4 Kg. à l'hectare.

Ne pas oublier, le cas échéant, d'ajouter un mouillant à la bouillie.

H O U B L O N

/AVERTISSEMENT/

MILDIOU - Renouveler la protection conseillée par notre précédente note.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
J. BERNARD et J.M. GRENOUILLOUX

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
J. HARRANGER

Imprimerie de la Station de Strasbourg
Cité Administrative/Directeur-Gérant : L. BOUYX.

101